



Situation alarmante

Depuis plusieurs mois les personnels de tous corps et grades subissent une dégradation importante de leurs conditions de travail, tant sur le plan sécuritaire que managérial.

Le chef d'établissement est garant de la sécurité de son personnel, en veillant au bon fonctionnement des organes sécuritaires et en mettant en œuvre les procédures nécessaires à la sécurité de son personnel. Le management déployé doit permettre à chaque personnel d'exercer ses fonctions sereinement et d'avoir le soutien hiérarchique nécessaire.

Les dysfonctionnements sécuritaires s'accumulent et nos pensionnaires en tirent profit pour renforcer les trafics et introduire divers objets illicites et interdits.

Dernier événement marquant la tentative d'intrusion d'une arme à feu, qui s'avérera factice, aux parloirs!!

Le détenu et sa visiteuse connaissent bien l'établissement pour avoir compté tous les deux dans notre effectif. La gestion de l'incident par la direction démontre une volonté de minimiser les faits, pourquoi le détenu n'a pas été placé au QI? Le délai de transmission des informations aux forces de l'ordre n'a pas permis le placement en garde à vue de la visiteuse, **fo justice** dénonce cette gestion à la petite semaine!

FO JUSTICE exige la réhabilitation sécuritaire de notre structure, ainsi qu'une fouille de l'établissement.

FO JUSTICE exige la suspension du permis de visite de la visiteuse concernée et le transfert du détenu.

FO JUSTICE exige des récompenses pour les agents dont la vigilance et le professionnalisme a empêché l'intrusion d'une arme dans notre établissement.